

## GROUPE UMP

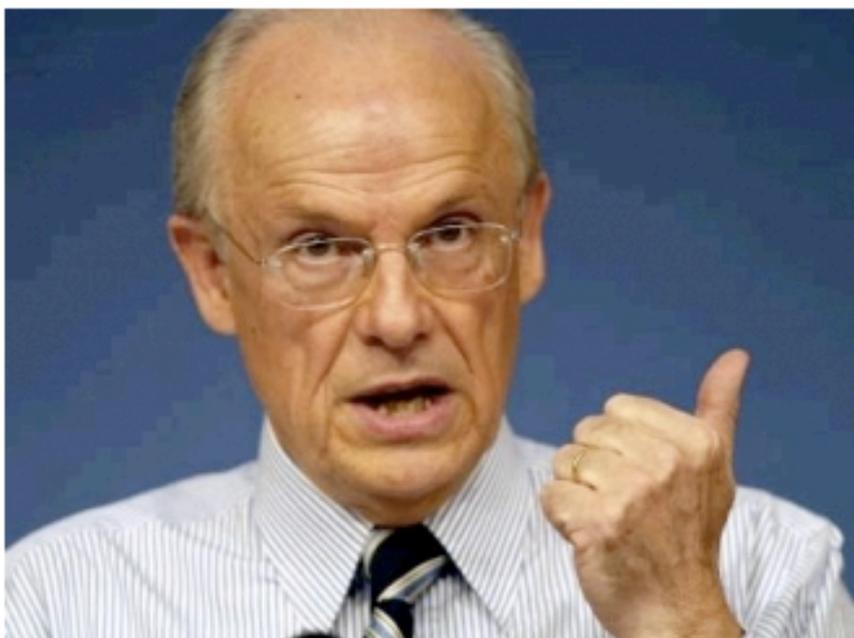
# Alain Lambert candidat dissident à la présidence du Sénat

NOUVELOBS.COM | 24.09.2008 | 18:46

**L'ancien ministre du Budget annonce qu'il entre en lice pour protester contre "la détention de tous les leviers de pouvoir dans les mêmes mains": le candidat désigné, Gérard Larcher, venant du RPR.**

**A**lain Lambert, ancien ministre du Budget et sénateur UMP de l'Orne, a annoncé mercredi 24 septembre sur Public Sénat qu'il sera candidat à la présidence du Sénat, alors qu'une primaire du groupe UMP a élu Gérard Larcher comme candidat du parti majoritaire pour cette présidence.

"Je serai candidat", a déclaré Alain Lambert. Il s'est notamment élevé contre "la détention de tous les leviers de pouvoir dans les mêmes mains" évoquant le fait que Gérard Larcher est issu de l'ancien RPR.



Le sénateur UMP Alain Lambert

(c) Reuters

### Positions divergentes avec l'UMP

Il a également reproché au sénateur des Yvelines d'être "issu de l'Ile-de-France" doutant que la "province soit bien représentée".

Alain Lambert a fait part à plusieurs reprises de ses positions divergentes avec son parti. Fin août, il s'était élevé contre un financement du revenu de solidarité active (RSA) par une taxation du capital. Il avait en outre longtemps été un opposant à la réforme des institutions, avant de s'y rallier, à la dernière minute. L'élection du président du Sénat aura lieu le 1er octobre par l'ensemble des sénateurs en séance.

mercredi 24 septembre 2008, mis à jour à 19:25

## **Gérard Larcher candidat de l'UMP à la présidence du Sénat**

Reuters

**Gérard Larcher s'est imposé dès le premier tour dans la primaire interne organisée par le groupe UMP pour désigner son candidat à la présidence du Sénat, qui devrait lui échoir le 1er octobre.**

L'ancien ministre du Travail sera opposé au sénateur UMP de l'Orne Alain Lambert, qui maintient finalement sa candidature au après avoir entretenu le suspense.

Gérard Larcher, qui est âgé de 59 ans, a recueilli la majorité absolue de 78 voix sur 152 votants.

Ses rivaux, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et Philippe Marini, sénateur de l'Oise et rapporteur de la commission des Finances, ont obtenu respectivement 56 et 17 voix.

"C'était une belle victoire, bravo au vainqueur!", a commenté, laconique, Jean-Pierre Raffarin.

C'est le mercredi 1er octobre que l'ensemble des sénateurs éliront leur président en séance publique. Le résultat ne fait guère de doute : Gérard Larcher devrait succéder, sauf coup de théâtre, à Christian Poncelet qui occupe le fauteuil présidentiel - le "plateau" - depuis 1998. Ce dernier a renoncé à se représenter.

Bien que la gauche ait gagné 26 sièges dimanche dernier, lors du renouvellement par tiers des effectifs du Sénat, la droite demeure en effet majoritaire dans la Haute assemblée.

Le Sénat compte désormais 343 membres.

"Aujourd'hui, le groupe UMP du Sénat a fait la démonstration qu'on pouvait faire un choix serein, un choix loyal, un choix entre des amis. Car aujourd'hui, nous avons besoin des uns et des autres. C'est en tout cas mon état d'esprit", a déclaré Gérard Larcher.

"Je vais être digne de toute la confiance que vous m'avez témoignée pour qu'ensemble nous donnions à cette institution, si essentielle pour la République, cette vérité, cette vitalité qui contribuent à la fois aux valeurs de la République et à la volonté de réforme exprimée par le président de la République", a-t-il poursuivi.

La voie paraît désormais libre pour l'ex-ministre, même s'il devra tenir compte du "cactus" Lambert.

**"DEUX PETITS INCONVÉNIENTS"**

L'ancien ministre UMP du Budget, qui avait refusé de se plier à la primaire, a annoncé mercredi soir sur Public-Sénat qu'il maintenait sa candidature.

"Je constate que le choix fait par l'UMP de désigner Gérard Larcher comporte deux petits inconvénients", a expliqué le sénateur de l'Orne, ex-membre de l'UDF.

"Le premier, c'est qu'il est issu de l'Île-de-France", a-t-il souligné avant

d'ajouter que le président de la République, le président du Sénat, le président de l'Assemblée, le président du Conseil constitutionnel, le premier président de la Cour des comptes et le Premier ministre sont tous issus "de la même ancienne famille politique", le RPR.

S'il est élu, Gérard Larcher deviendra le deuxième personnage de l'Etat, derrière le président de la République et devant le Premier ministre.

L'alinéa 4 de l'article 7 de la Constitution prévoit qu'en cas de vacance de la présidence de la République, le président du Sénat assure l'intérim.

Le centriste Alain Poher, alors président du Sénat, avait ainsi assuré l'intérim en 1969 lorsque le général de Gaulle démissionna de ses fonctions, puis en 1974 lors du décès de Georges Pompidou.

La présidence du Sénat suscite bien des convoitises.

En plus de sa place dans la hiérarchie de la République, l'occupant du "plateau" bénéficie de nombreux honneurs et avantages.

Aussi la Haute assemblée est-elle régulièrement épinglée. Ainsi, cet ouvrage récemment publié : "Le Sénat, enquête sur les superprivilégiés de la République".

Outre son important budget de fonctionnement, son imposant patrimoine immobilier, le Sénat est accusé de mener grand train, ses membres de s'intéresser davantage aux missions dans de lointains pays qu'aux travaux en commission.

En présentant sa candidature à ses collègues du groupe UMP, Gérard Larcher a dénoncé ces critiques. "Je ne peux pas me résoudre à voir le Sénat vilipendé si injustement. Nous devons mettre fin à cette situation caricaturale. C'est clairement un de mes objectifs", a-t-il dit.

Édité par Sophie Louet et Gilles Trequesser

Avec l'aimable autorisation de



## Investi par l'UMP, Gérard Larcher doit faire face à un candidat dissident

Gérard Larcher, 59 ans, a remporté, mercredi 24 septembre, la primaire interne organisée par l'UMP en vue de l'élection du président du Sénat dès le premier tour de scrutin. Le sénateur des Yvelines devance Jean-Pierre Raffarin et Philippe Marini. M. Larcher a recueilli soixante-dix-huit voix sur cent cinquante-deux votants. L'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin a obtenu cinquante-six voix, Philippe Marini, sénateur de l'Oise et rapporteur général de la commission des finances, dix-sept. Un bulletin a été déclaré nul.

L'ancien ministre du travail a toutes les chances d'emporter la présidence, l'UMP restant le groupe plus important au Sénat, malgré son recul lors des sénatoriales de dimanche. Le parti présidentiel aura besoin de l'appui de voix centristes pour faire élire M. Larcher. Mais si, à 80 ans, Christian Poncelet, président de la Haute Assemblée depuis 1998, a finalement renoncé à se représenter, Alain Lambert, sénateur UMP de l'Orne, a annoncé sur la chaîne télévisée Public Sénat qu'il sera bien, lui aussi, candidat à la présidence du Sénat le 1<sup>er</sup> octobre, bien qu'il ait refusé de se soumettre à l'épreuve des primaires.

L'ancien ministre du budget s'est notamment élevé contre *"la détention de tous les leviers de pouvoir dans les mêmes mains"*, soulignant le fait que Gérard Larcher est issu de l'ancien RPR et doutant de sa capacité à bien *"représenter la province"*. M. Lambert a fait part à plusieurs reprises de positions divergentes avec son parti. Fin août, il s'était dit dubitatif sur un financement du revenu de solidarité active (RSA) par une taxation du capital. Il avait en outre longtemps été l'un des

opposants les plus farouches à la réforme des institutions, avant de s'y rallier, à la dernière minute.

## **"RÉFORME AUDACIEUSE ET CONSENSUELLE DU RÈGLEMENT"**

Le président du Sénat est, dans l'ordre protocolaire, le deuxième personnage de la République. C'est à lui qu'il revient d'assurer l'intérim en cas de mort ou d'empêchement du chef de l'Etat. Très ému d'avoir été désigné par ses pairs, Gérard Larcher a promis mercredi *"d'être à la hauteur de la confiance [qu'on lui a] témoignée"*. Auparavant, dans un bref discours de défense de sa candidature, il avait appelé le Sénat à être *"fier de sa spécificité"*, et *"plus visible"* pour *"gagner la bataille de l'image"*. Il avait réclamé un Sénat *"qui soit la maison des élus locaux"* mais qui soit aussi *"plus ouvert sur la France, l'Europe, et le monde"*. Parmi les *"leviers du renouveau"*, M. Larcher avait proposé *"la réforme audacieuse et consensuelle du règlement"*.

Né le 14 septembre 1949 à Flers, dans l'Orne, M. Larcher a été le vétérinaire de l'équipe de France de sports équestres de 1974 à 1979. Elu maire de Rambouillet en 1983, puis sénateur des Yvelines en 1986, il a conservé ces deux fauteuils sans interruption jusqu'en 2004. Gaulliste "pur jus", longtemps proche de Charles Pasqua, il est membre du bureau politique du RPR de 1995 à 1998, puis du comité politique. Vice-président du Sénat de 1997 à 2001, M. Larcher a été président de la commission des affaires économiques et du plan de 2001 à 2004. Marié et père de trois enfants, il a été ministre délégué au travail dans le gouvernement Raffarin III (2004-2005), puis dans celui de Dominique de Villepin (2005-2007).

Avec l'aimable autorisation de [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr)

## Pour Gérard Larcher, le Sénat sur un plateau

Changement d'ère à la Chambre haute. Le 1er octobre prochain, c'est [Gérard Larcher](#) qui devrait succéder à Christian Poncelet au "plateau", la présidence du Sénat. En effet, le candidat désigné par l'UMP est assuré de prendre la tête de la Chambre haute, structurellement ancrée à droite. L'ancien ministre de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin a été désigné lors d'une primaire interne à l'UMP, qui s'est tenue mercredi, pour la première fois sous l'oeil des caméras.

Cela n'empêche pas l'ancien ministre du Budget et sénateur UMP de l'Orne Alain Lambert, qui n'avait pas souhaité participer à la primaire de son parti, d'annoncer sa candidature à la présidence du Sénat. Il justifie son choix par son refus de "la détention de tous les leviers de pouvoir dans les mêmes mains" alors que Gérard Larcher est issu de l'ancien RPR. Il reproche également au sénateur des Yvelines de venir "de l'Île-de-France", doutant que la "province soit bien représentée". Alain Lambert a fait part à plusieurs reprises de ses positions divergentes avec son parti. Fin août, il s'était dit dubitatif sur un financement du revenu de solidarité active (RSA) par une taxation du capital. Il avait en outre longtemps été l'un des opposants les plus farouches à la réforme des institutions, avant de s'y rallier mais à la dernière minute. Alain Lambert semble ainsi mal placé pour l'emporter, la discipline de parti jouant en faveur du candidat désigné lors des primaires de l'UMP.

[De leur côté, Philippe Marini et Jean-Pierre Raffarin](#) étaient les rivaux déclarés de Gérard Larcher pour la fonction mais dans le cadre de la primaire UMP. Ils ont tous deux sèchement été battus par Gérard Larcher. Le président du Sénat est le deuxième personnage de l'État après le président de la République, et il peut être appelé à tout moment à assurer l'intérim à l'Élysée en cas de "défaillance" du chef de l'État.

## DERNIÈRE MINUTE

### Alençon

19:33 - mercredi 24 septembre 2008

## Alain Lambert candidat à la présidence du Sénat

"je serai candidat": c'est confirmé, le sénateur UMP et président du conseil général de l'Orne, Alain Lambert, vient d'annoncer sur la chaîne TV Public Sénat qu'il sera candidat à la présidence du Sénat. Ceci alors que Gérard Larcher est sorti vainqueur des primaires organisées aujourd'hui par l'UMP. L'on retrouve donc deux Ornais, tous deux UMP, challengers pour un seul siège. Remous en perspective dans l'UMP ornaise.

Avec l'aimable autorisation de Ouest-France